



Mémoire déposé par Ressource Action-Alimentation dans le cadre de la

Consultation publique sur le programme de développement urbain, économique et social (PDUES) du secteur Marconi, Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnau

8 avril 2013

Incorporée en 2002, Ressource Action-Alimentation œuvre dans le quartier Parc Extension depuis 1999 dans le domaine de la sécurité alimentaire. Nous intervenons auprès de la population, plus particulièrement auprès des familles vivant dans un contexte de pauvreté sociale et économique. Nous favorisons l'autonomie et la prise en charge personnelle des familles pour améliorer leur capacité à mieux se nourrir par diverses activités participatives et des outils qui favorisent une stabilité et une réinsertion sociale. En plus, nos services d'éducation populaires et de réseautage nous permettent de s'assurer que les familles aient accès à des ressources et des services de qualité dans la communauté.

Ressource Action-Alimentation est membre du Regroupement en aménagement de Parc Extension (RAMPE). Le RAMPE est un regroupement d'organismes qui travaillent de concert afin d'améliorer la qualité de vie de la population par le biais d'actions en matière d'aménagement urbain et de développement communautaire. L'intérêt que notre organisme porte pour le processus de consultation publique entourant le projet de Plan de développement urbain, économique, et sociale (PDUÉES) est occasionné par les impacts de l'implantation du futur campus sur les conditions d'existence déjà précaires des plus pauvres et vulnérables du quartier Parc Extension. Nous recommandons donc de développer des logements sociaux et communautaires pour améliorer les conditions de logement déjà difficiles car 18,6% des ménages consacrent 50% de

leur revenu pour se loger et éprouvent conséquemment de grandes difficultés à s'alimenter convenablement. En terminant, nous voulons que Parc Extension soit un milieu de vie agréable aux familles et que celles-ci puissent y rester.

Le RAMPE rendra publique lors de la prochaine consultation sa disposition à participer conjointement avec les acteurs intéressés dont la ville de Montréal et le futur comité de suivi à la mise en œuvre du PDUES. Les préoccupations précédentes nous conduisent à soutenir et à valider les recommandations du RAMPE.

- **Nous recommandons à la Ville de Montréal de travailler conjointement avec les instances de concertation locales, dont le RAMPE, pour définir les axes d'intervention et les mises en œuvre du développement des quartiers touchés par le PDUES**
- **Nous recommandons aux instances municipales d'élargir le comité de suivi mis en place pour inclure les instances de concertation locale dans les quartiers touchés par le PDUES, dont le RAMPE à Parc Extension**
- **Nous recommandons aux instances municipales d'explorer le développement concret de nouveaux logements sociaux. Le RAMPE estime que des outils spécifiques sont à envisager sur ce territoire comme la constitution de réserves foncières ou un renforcement de la politique d'inclusion, en étroite concertation avec les instances de concertation des quartiers touchés, dont le RAMPE**

- **Compte tenu de l'importance des besoins des populations habitant sur les territoires touchés par le PDUES, le RAMPE recommande que le budget annuel destiné à soutenir les projets de développement social initiés par et pour le milieu soit porté à 500 000\$ par an pour l'ensemble des territoires**
- **Nous recommandons que le travail de réaménagement de l'avenue du Parc puisse être fait en étroite collaboration avec les acteurs du milieu, dont le RAMPE. Il faut noter que nous avons travaillé dans ce contexte à une proposition de plan de circulation aux abords de la gare Jean Talon intégrant un nouvel aménagement de la rue Hutchison. Nous souhaitons qu'il soit pris en compte dans les travaux à venir sur l'avenue du Parc.**